



Ajouter ici le logo de la structure évaluatrice

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « *NOM DE LA STRUCTURE EVALUATRICE* »

DOSSIER : AP1_n° ...108

Intitulé du projet :
Sécuriser le choix des études supérieures

Porteur du projet : F. Dulieu et C. Gluck

Evaluateur du projet : T. Brodaty

Région(s) d'expérimentation : Val 'Oise

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : début 2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

OBJECTIFS

Le projet proposé est un dispositif d'ensemble de lutte contre l'abandon en première année post-bac. en collaboration avec 14 lycées du secteur de l'université de Cergy-Pontoise. Les étudiants de L1 qui décrochent sont moins informés sur les possibilités de poursuite d'études que leurs camarades (enquête OVE sur les étudiants décrocheurs en L1). Les enseignants de lycées sont les principaux vecteurs de l'orientation, en particulier pour les catégories socioprofessionnelles les plus défavorisées. Il n'y a pas de retour vers les lycées des parcours des élèves une fois passés dans le supérieur, sauf cas particuliers, et notamment peu de retour de la part des étudiants les plus fragiles. Un tiers des étudiants qui se déclarent en difficultés auraient souhaité une réorientation précoce, la plupart vers un BTS.

La mauvaise orientation initiale et la démotivation qui en résultent sont la source principale de l'échec en première année d'étude post-bac. Si les acteurs du secondaire et du supérieur du bassin géographique de recrutement de l'université de Cergy-Pontoise sont capables de résoudre ou de corriger le problème et de mieux appréhender les parcours de réussite, (comme ceux d'échec), ils pourraient espérer diminuer la sortie sans diplôme des élèves devenus étudiants de leurs quartiers.

Deux actions sont proposées en vue de sécuriser les parcours des lycéens primo-entrants de cette université :

A - Contrats d'accompagnement individualisés

Suivi des élèves de terminale, tout au long de leur parcours d'études supérieures (toutes formations confondues) jusqu'à leur insertion professionnelle. Il s'agit en particulier de rendre transparents les parcours des étudiants, avec leurs réussites comme leurs échecs et de redescendre ces informations vers les lycées d'origines, afin que les problèmes d'abandon d'études, actuellement principalement liés à une mauvaise orientation, disparaissent à terme.

B - Semestres tremplins et réorientation précoce

Mise en place de passerelles entre les différentes formations (Licence, BTS DUT) implantées sur le bassin géographique de l'université. Il s'agit d'accompagner les étudiants en échec dans leurs études et leur proposer des passerelles vers d'autres formations, cela deux fois au cours de la première année d'étude post bac.

EVALUATION

Les deux dispositifs seront évalués selon des méthodologies différentes.

A - Contrats d'accompagnement individualisés

Les lycées du bassin de recrutement naturel de l'UCP représentent 70% des effectifs de primo entrants en L1, soit une trentaine de lycées. Les contrats d'accompagnement individualisés seront proposés aux enseignants référents de 14 lycées partenaires, les autres lycées constituant un groupe de contrôle comparable du point de vue de la localisation géographique. Les étudiants bénéficiaires du dispositif seront repérés la première année en fonction de leur lycée d'origine.

Les enquêtes d'évaluation seront menées :

- d'une part, auprès des professeurs des 30 lycées de l'expérience afin d'évaluer l'impact des contrats d'accompagnement sur leur perception et leurs pratiques de l'orientation
- d'autre part, auprès des 2500 étudiants de L1 primo entrants afin d'évaluer l'impact du partenariat avec ces lycées sur les taux de réussite de leurs lycéens en première année de licence.

B - Semestres tremplins et réorientation précoce

Les semestres tremplins et les actions de réorientation précoce ne feront pas l'objet d'une expérimentation. Les bénéficiaires du dispositif seront sélectionnés la première année en cas d'échec ou de mauvaise orientation flagrante, indépendamment de leur lycée d'origine.

Le suivi de cohorte prévu au point A permettra de comparer la situation des bénéficiaires avec celle des autres étudiants de la même cohorte de primo entrants. Le délai d'obtention du premier diplôme (BTS, DUT) sera un indicateur pertinent dans ce cas.

Notons enfin qu'en cas de succès des contrats d'accompagnement individualisés (A), les semestres tremplins et les actions de réorientation précoce (B) répondront à un principe de compensation pour les étudiants issus des lycées non partenaires.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

Les premiers résultats seront connus au second semestre 2011

CERTIFICAT :

Je soussigné,T. BRODATY....., responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 108, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 30/01/2011

Signature : T. Brodaty

A handwritten signature in black ink that reads "T. Brodaty". The signature is written in a cursive style with a horizontal line under the first letter 'T'.